



Nouveaux horaires du CDI

publié le 29/11/2019

Ouverts tous les jours !

Depuis le 25 novembre 2019 le CDI est ouvert tous les jours :

du lundi au vendredi de 9h-12h et 13h-17h
(9h-12h le mercredi)

Le lundi par **Mme Bernardin** et les autres jours par **Mme Jean-Pierre**, professeures-documentalistes.

Comment venir ?

- ▶ A la récréation du matin librement (fermé à la récré de l'après-midi)
- ▶ Pendant la pause méridienne 13h - 14h (sur inscription au CDI à la récré de 10h sur le cahier)
- ▶ Pendant les heures de permanence (passer par la permanence d'abord)



CDI

Centre de Documentation et d'Information

<http://0170144p.esidoc.fr/>



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.